

Bruocsella, la cité de l'Iris jaune :

Évolution des zones humides à travers les textes historiques

Jean-Marie MARTENS

Résumé

Bruxelles, à l'origine Bruocsella, a pris naissance dans une vallée relativement large, à pente douce, bordée de marécages et propice à la création de plans d'eau. Cette vallée dissymétrique mais au réseau dense et ramifié a créé une bande nord-sud de marais et prairies inondables et un chapelet d'étangs sur les affluents à l'est, en connection avec la Forêt de Soignes, qui occupe les hauteurs. Les zones humides ont régressé suite à la pression de l'occupation humaine. Les marais furent transformés en terres agricoles, les étangs furent asséchés pour des raisons d'assainissement, et le développement urbain allié à la pollution généralisée et aux épidémies a provoqué le voûtement des rivières et leur disparition progressive dans des collecteurs souterrains. De nombreux textes historiques relatent et témoignent de ces transformations.

Mots-clés : Région de Bruxelles-Capitale, zones humides urbaines, évolution historique des zones humides urbaines.

Samenvatting

Brussel, oorspronkelijk Bruocsella, ontstond in een vrij brede vallei, met zachtglooiende hellingen, afgeboord door moerassen, geschikt voor de aanleg van waterplassen. Deze asymmetrische vallei, met een dicht en vertakt netwerk, gaf het ontstaan aan een noord-zuid gerichte band van moerassen en overstromende graslanden en een reeks vijvers in het oosten, in verbinding met het Zoniënwoud op de hogere gebieden. Deze uitgestrekte vochtige gebieden zijn grotendeels verdwenen ten gevolge van toenemende menselijke bezetting. Moerassen werden omgevormd tot landbouwgrond, vijvers werden drooggelegd om saneringsredenen, de stedelijke ontwikkeling verbonden met veralgemeende vervuiling en epidemiën leidde tot een overwelving van rivieren en toenemende verdwijning ervan in ondergrondse collectoren. Talrijke historische teksten getuigen van deze omvormingen.

Trefwoorden : Brussels Hoofdstedelijk Gewest, stedelijke vochtige gebieden, historische evolutie van stedelijke vochtige gebieden.

Summary

Brussels, originally Bruocsella, developed in a fairly large valley, with gentle slope, rich on marshes and suitable for the creation of water ponds. This asymmetric valley with dense and reticulated network of small rivers gave place to a N.-S. oriented succession of marshes and flooding pastures and a cluster of ponds on the eastern rivulets connected with the Sognes forest on the higher grounds. The wetlands reduced in surface due to the pressure of human encroachment. Swamps were transformed in agricultural land, ponds were dried for sanitation, and urban development together with general pollution and epidemia caused the covering of the rivers and their disparition into undergrounds collectors. Historical chronicles witness for these transformations.

Keywords : Brussels Capital Region, urban wetlands, historical regression of urban wetlands

Si l'évolution des populations de mammifères dans la Région bruxelloise est certes liée à celle des surfaces forestières et rurales, l'existence et la perpétuation de nombreuses zones humides sur ce territoire a permis de conserver une biodiversité particulière en matière d'habitats, de flore et aussi de faune.

En janvier 1997, Mesdames Sandrine Godefroid et Jacqueline Saintenoy-Simon, lors du Colloque zones humides de la Région bruxelloise, apportaient les conclusions suivantes :

"Dans la périphérie de la Région bruxelloise, une vingtaine de sites semi-naturels à caractère humide sont encore présents. Ils abritent encore un QUART de la flore du territoire bruxellois, malgré les nombreuses disparitions amorcées au XIXe siècle et qui se sont poursuivies par la suite, étant donné les aménagements inhérents au développement d'une grande ville. Quant aux unités phytosociologiques caractérisant ces zones humides, elles sont encore nombreuses, quoique parfois très fragmentaires, et ce notamment en raison de la disparition des pratiques agro-pastorales ancestrales (fauchage,...) que l'on tente, dans certains sites, de perpétuer grâce à l'action dynamique des bénévoles."

Historiquement, Bruxelles a pris naissance dans une vallée relativement large : celle de la Senne, présentant une largeur moyenne de 1500 m., une altitude de 15 m., le cours d'eau présentant une pente moyenne de 1,2 0/00... ce qui signifie écoulement lent, inondations fréquentes et territoire propice à l'installation naturelle de marais, marécages et roselières et la création artificielle de plans d'eau, de réservoirs, d'étangs.

La vallée de la Senne qui suit globalement un axe sud-nord, présente une nette dissymétrie. A l'est, existent de fortes pentes qui sont celles des premières élévations de la moyenne Belgique par rapport à la plaine maritime. Deux affluents de la Senne, le Maelbeek et la Woluwe, y encaissent fortement leur vallée dans le sable, à partir de points dépassant les 120 m. d'altitude (A Forest, le vocable " Altitude 100 " désigne un quartier caractéristique qui domine toute l'agglomération se développant le long de la Senne).

A l'ouest, deux autres affluents, la Pède et le Molenbeek, présentent un cours nettement moins marqué ; le point culminant atteint à peine les 80 m. sur la rive gauche de la Senne et le sous-sol argileux donne à ces cours d'eau, les caractéristiques de ceux de la plaine flamande.

Cette dissymétrie dans le réseau hydrographique, à la fois dense et ramifié dans ses deux composantes, donne à Bruxelles un cadre géographique tout-à-fait singulier ; les caractéristiques principales subsistent pendant des siècles : bande sud-nord de marais et de prairies inondables de part et d'autre de la Senne ; chapelets d'étangs, de viviers, de réservoirs sur le cours des affluents, en particulier à l'est, en connection avec la forêt de Soignes occupant les hauteurs. Cette image de la région " humide " de Bruxelles, on la retrouve sur les cartes établies au cours du temps, jusqu'au milieu du 19e siècle (Jacques DE DEVENTER circa 1554 ; FERRARIS, 1775 ; VANDER MAELEN, 1854).

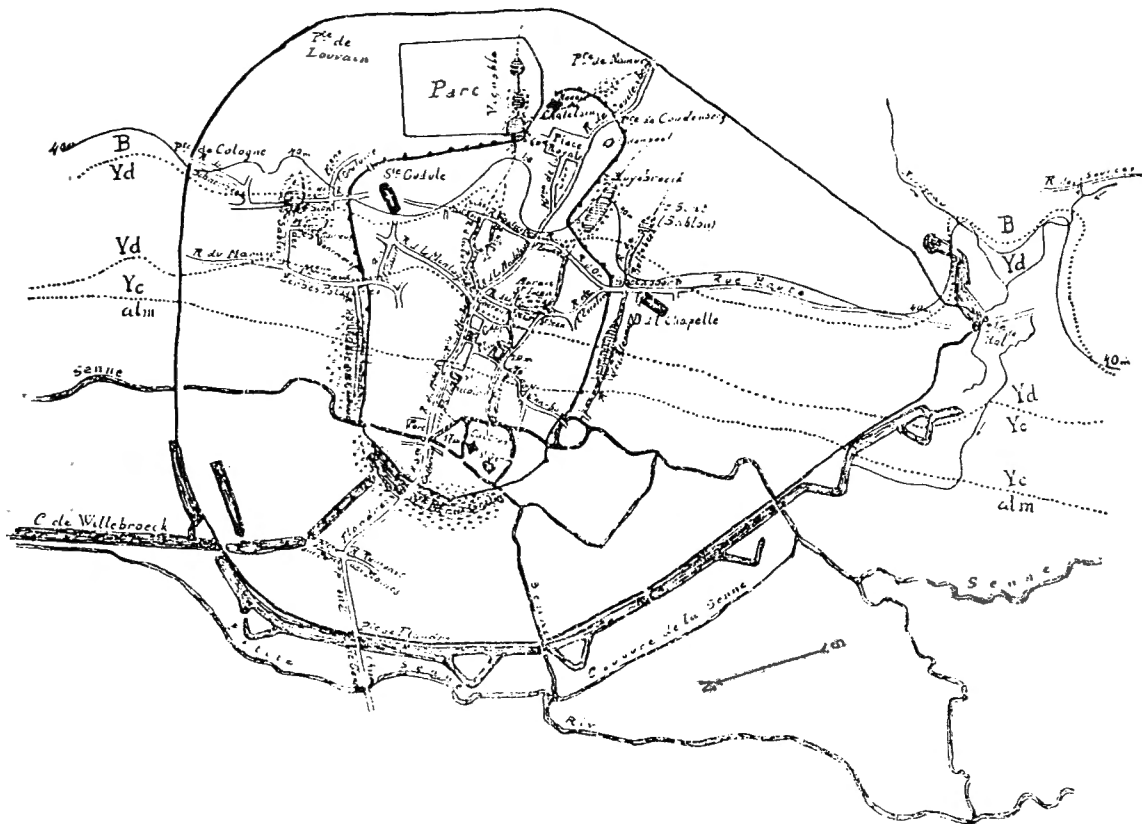


Figure 2 Le site de l'agglomération au 15^{ème} et 16^{ème} siècle (Hegenscheidt) Sur ce plan de 1929, les zones humides urbaines, les étangs, les ruisseaux intra-muros affluents de la Senne et les dérivations de celle-ci, apparaissent nettement.

De agglomeratie in de 15de en 16de eeuw (Hegenscheidt). Op dit plan uit 1929 zijn duidelijk de stedelijke vochtige gebieden, de vijvers, de beken intra-muros die in de Zenne uitmonden en de aftakkingen van die Zenne te onderscheiden.

C'est donc à juste titre que l'iris est devenu le symbole de la région de Bruxelles-Capitale.

L'iris jaune (ou faux-acore : *Iris pseudacorus*) (carte n° 6, p.59) est, en Europe occidentale, une des plantes caractéristiques, et des plus attrayantes, dans la flore des marais. D'après certains auteurs, l'iris apparaît déjà au 12^e siècle dans les armoiries et sceaux de la Ville de Bruxelles... il existerait même une représentation de l'archange St. Michel, protecteur de la cité, portant une fleur d'iris dans la main droite.

Bruocsella, bourgade fortifiée autour de l'île St. Géry contrôlant le pont sur la Senne, est mentionnée, pour la première fois en l'an 870... C'était l'oppidum et le vicus des marais, la cité de l'iris jaune.

Les représentations actuelles, très stylisées, de l'iris " officiel " font penser à l'*Iris germanica* ; ce dernier est adapté aux sols plus secs mais a cependant existé dans les paysages bruxellois : le peintre Pierre Breughel représente cette plante devant une

porte de Bruxelles, dans le décor de la célèbre scène des aveugles s'entraînant les uns les autres dans la chute.

Au cours des siècles, les zones humides de la Région bruxelloise ont régressé massivement, à l'instar de la forêt de Soignes, pour la même raison fondamentale : la croissance de la population humaine. Les marais furent transformés en terres agricoles (les mots "cultures maraîchères" et "maraîchage" sont significatifs à cet égard) ; les étangs pour des raisons d'assainissement furent asséchés et disparurent du paysage (les gravures anciennes, suivant les époques, nous montrent l'existence puis la disparition des étangs en divers lieux ... et aussi, leur ré-installation à la fin du 19e siècle dans de vastes parcs publics) ; le développement urbain et la pollution généralisée des cours d'eau a conduit à les faire disparaître, pour des raisons d'hygiène, dans les collecteurs souterrains et le réseau d'égoûts s'étendant sans cesse depuis 2 siècles.

En 1998, un tiers des rues d'Uccle ne sont pas encore reliées au réseau d'égoûts, surtout les "beaux quartiers", à la lisière de la forêt ou aux limites de la campagne.

En 1929, le professeur A. Hegenscheidt, de l'Université de Bruxelles a bien décrit le phénomène de l'urbanisation et de formation de l'agglomération :

" Le territoire que la ville a récemment annexé au nord, est une vaste région encore en grande partie rurale. La pénétration urbaine par l'habitat urbain, par l'usine, les voies et les moyens de communication urbains, n'en est qu'à ses débuts.

L'extension de l'agglomération a eu lieu surtout vers l'est où bientôt une nouvelle vallée sud-nord, celle du Maelbeek, a été atteinte.

Cette nouvelle vallée atteinte, en partie parallèle à l'axe de la Senne, impose la nouvelle configuration urbaine : " le vallon a imposé sa direction à la chaussée d'Etterbeek... les étangs d'Ixelles, l'étang du parc Léopold, la pièce d'eau du square Marie-Louise, sont les restes très réduits d'une série de grands et de petits étangs dont le cours du Maelbeek était jadis jalonné. On peut en compter trente-cinq sur un plan de 1697 "

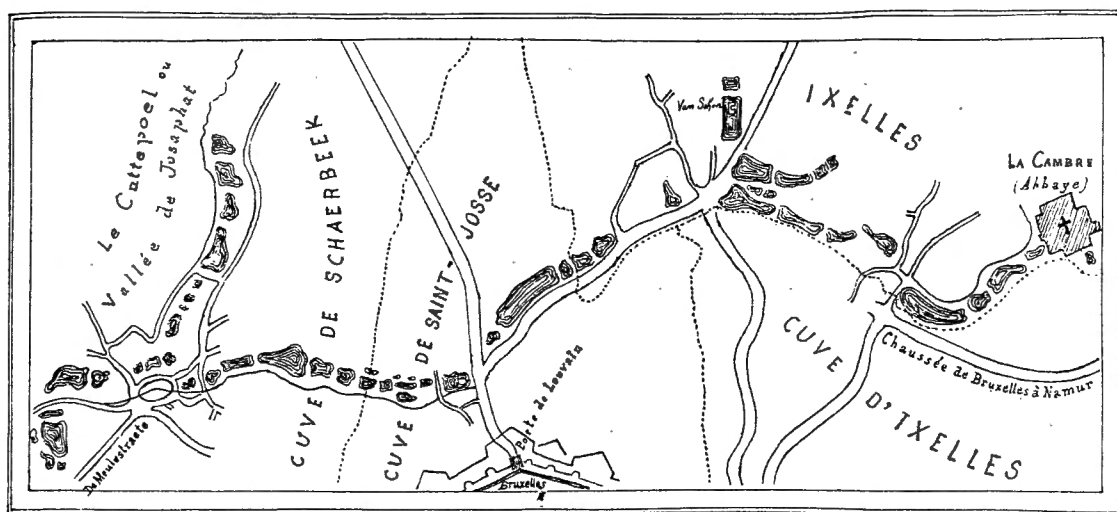
" La pente du Maelbeek, autrement forte que celle de la Senne, de 9 à 10 mètres par kilomètre, est une vraie pente de torrent. Aussi son cours était-il jadis semé de nombreux moulins, dont les barrages retenaient les étangs, au milieu d'un paysage agreste. Aujourd'hui, voûté, le ruisseau n'est plus qu'un égout, mais un égout ayant conservé la pente torrentielle du ruisseau de jadis, l'ayant exagérée encore en la rectifiant, et qui, à l'occasion, s'échappe des murs de sa prison "

" On dit ces inondations plus brutales qu'autrefois. Il n'y a rien là de surprenant. Dans les étangs de jadis, les eaux de crue, s'épalaient, les sinuosités du ruisseau retardaient le flot ; mais surtout, là où il y avait un sol agreste, couvert de cultures et de prés, laissant pénétrer l'eau, entravant le ruissellement et favorisant l'évaporation, c'est à présent sur une carapace imperméable de toits et de pavés qu'éclatent les orages, et les eaux dévalent rapidement vers l'égout, insuffisant pour les absorber "

" Mais l'agglomération a bientôt dépassé cette deuxième vallée et en a atteint une troisième, nord-sud elle aussi, celle de la Woluwé, à 4 à 5 kilomètres plus à l'est... Dans le développement futur de la vallée de la Woluwé, il y aura à résoudre des problèmes urbains intéressants. Il faudra adapter les nécessités résidentielles de la grande Ville aux paysages brabançons si agréables de la vallée, en conservant visibles leurs caractères, notamment la grâce de leur ligne, et en n'opérant que les redressements tout à fait indispensables "

Une partie seulement de ces bons conseils en matière d'aménagement du territoire furent suivis, notamment en ce qui concerne le maintien et le nouvel aménagement des plans d'eau.

La chaîne des étangs et zones humides de la Woluwé n'a pas subi des dégradations aussi considérables que celle du Maelbeek.



LES ANCIENS ETANGS DE BRUXELLES

Figure 3. Les anciens étangs de Bruxelles. Plan établi en 1880 localisant les étangs et viviers de la vallée du Maelbeek par rapport à la muraille de Bruxelles, et la Porte de Louvain (Place Madou actuelle).

Vijvers in het oude Brussel. Plan uit 1880 met de vijvers en kweekvijvers in de vallei van de Maelbeek ten oprichte van de stadsmuur en de Leuvense Poort (Huidige Madouplein).

En 1880, L. Galesloot, dans le Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie, s'interrogeait sur les aménagements des zones humides de la vallée du Maelbeek et la création d'étangs dans la région bruxelloise. (fig.3).

Il constatait qu'à Bruxelles et dans les communes proches que : " Comme travail agreste, le creusement des étangs répond au creusement des chemins ". Il nous décrit ce phénomène typiquement " bruxellois " d'aménagement du territoire humide :

" ... de la belle pièce d'eau du palais de Laeken, dont la création est due au duc Albert de Saxe-Teschen et à l'archiduchesse Marie-Christine, remonte à 1783-1784. Le lac du Bois de la Cambre a été fait sous nos yeux.

Or, les étangs de Bruxelles étaient tout aussi artificiels que ceux-là. On peut s'en assurer par différents plans détaillés conservés aux Archives du Royaume. On les voit sur ces plans distinctement séparés par leurs digues. De là même le nom de la rue de la Digue (Dam straet), qui est resté à une petite rue du Bas-Ixelles "

" Les Archives du Royaume possèdent un fort beau plan colorié du grand étang de Saint-Josse-ten-Noode et de sept autres qui le précédaient et le suivaient. Ce plan, dressé en 1724 par le géomètre juré et architecte André Royet, montre suffisamment que c'était bien là des travaux exécutés par la main de l'homme. On y compte sept digues ou chaussées qui séparent les pièces d'eau "

Le même auteur, L. Galesloot, nous démontre ensuite comment la cartographie est confirmée par les textes anciens officiels et les actes notariaux portant sur les étangs et viviers ; il nous montre également la double utilité de toutes ces pièces d'eau de la région bruxelloise : Viviers à poissons, à haute productivité et réservoirs d'eau pour les moulins hydrauliques.

Il cite des exemples caractéristiques à ce propos :

" Un des étangs de Saint-Josse-ten-Noode... d'une superficie de plus de 7 bonniers, est indiqué comme propriété ducale dans un document du 15 décembre 1415.

En 1447, Philippe-le-Bon donna cet étang et deux autres adjacents en location à Jean Van Itterbeek, pour un terme de neuf années. Cette location s'était faite publiquement et au dernier enchérisseur !.

.(Avant la fin du bail !)... Le 9 juillet 1453, ce même prince engagea les trois étangs à la Ville de Bruxelles, avec le moulin qui en dépendait ".

" A la fin du XVI^e siècle, la demoiselle Marie Oudaert possédait comme bien patrimonial, le manoir d' Eggevoort, situé à Etterbeek. Par suite de projets d'échange entre le gouvernement et cette personne, on forma, en 1600, un état de cette propriété. Un des paragraphes est ainsi conçu : - les viviers de ladite dame, situés audit lieu, sont séparés en six diverses parties, contenant par ensemble, parmi les dicques, la quantité de neuf bonniers, deux journaux, quatre-vingt-treize verges -".

" ... Ces viviers étaient très poissonneux. Ils abondaient en carpes surtout. Ainsi Jean Van Itterbeek mentionné plus haut, loua le grand étang moyennant 1.425 carpes, 200 brochets et 500 anthenois (poissons ou frai d'un an), à livrer, par an, à la cour du duc. Le produit des étangs domaniaux, dans le quartier de Bruxelles, s'éleva pour la période de 1429 à 1439, à 17.212 carpes, 1.895 brochets, 1.575 anthenois et 500 poissons dits blancs (Witvoisch). Les étangs de la demoiselle Marie Oudaert donnèrent, pour les années 1594 à 1600, un revenu en espèces s'élevant à 3.517 livres ".

Une partie du domaine de Marie Oudaert a survécu jusqu'à nous... et c'est justement le bâtiment le plus caractéristique. Il s'agit de la tour d'Eggevoord (bâtie en 1480) et du pavillon du même nom (bâtiment rectangulaire ajouté à la tour en 1650). Ce bâtiment du domaine de l'Eggevoort (ou Eggevoort, sans doute un petit affluent du Maelbeek) est un des bâtiments de plus caractéristique de la géographie urbaine de Bruxelles : c'est une " VISCHHUIS " ou " PECHERIE ", pavillon de gestion et des pêches des viviers du Maelbeek.

Il est situé dans le parc Léopold, au pied de l'Institut royal des sciences naturelles et de la bibliothèque Solvay. Ce témoin unique de l'ancien Bruxelles des pêcheries urbaines est caché dans la verdure, écrasé par les " implants architecturaux " gigantesques du Quartier Européen.

Datant de la même époque la Magna Aula (découverte sous la place Royale), édifice du 15^e et 16^e siècles est un témoin historique possédant une triple signification : ingéniosité dans l'aménagement du territoire, symbiose relative entre l'homme et la nature, prospérité économique et progrès ; avec le recul du temps, nous concevons aisément que ce modeste monument, dans l'histoire de Bruxelles, est plus important que la Magna Aula qui finalement, avec sa munificence gothique, n'était qu'une salle d'apparat de plus dans la multitude de cours et palais européens.

Comme le décrit le professeur J.J. Symoens (1977) : " de nombreuses populations ont vécu pendant des siècles en parfaite harmonie avec l'écosystème des zones humides qu'elles habitaient et qu'elles exploitaient... dans l'ensemble, les zones humides ont

probablement souffert davantage que les autres écosystèmes, car leur valeur a été longtemps méconnue, leur destruction étant dès lors perçue comme bénéfique ou, tout au moins, comme un inconvénient mineur au regard des avantages attendus de leur conversion. Les marécages, souvent considérés comme terrains infertiles ou insalubres, ont été drainés, défrichés, mis en culture, voire urbanisés ”.

C'est exactement ce qui s'est passé à Bruxelles dans toutes les vallées : dans celle de la Senne, de la Pède, du Molenbeek, dans “ les magnifiques vallées aux étangs ” du Maelbeek et de la Woluwé.

La plupart de ces vallées étaient celles des résidences dans la verdure, des viviers et des moulins, des pentes couvertes de vignes et d'arbres fruitiers, des lieux de biodiversité importante, des lieux de chasse, de pêche et d'un fragile équilibre homme-nature... Ces “vallées heureuses ” qui à l'occasion des guerres religieuses ou d'hégémonie princière étaient dévastées et bien munies de potences, ont été englouties sous la croissance démographique galopante et les pollutions concomitantes et massives des eaux, de la fin du 18e siècle jusqu'en cette fin du 20e siècle, où l'on voit apparaître les premières grandes installations de dépollutions urbaines et industrielles des eaux (Forest-Midi, notamment, sera notre contribution, notre “ monument ” au retour de la pureté des eaux à Bruxelles).

Après la disparition des marais, l'assèchement des étangs, l'obsession du 19e siècle est à Bruxelles, le tout-à-l'égout et la disparition sous terre, des cours d'eau totalement pollués. “Voûter la Senne ” est la grande entreprise des municipalités successives et la gloire du bourgmestre Anspach. (réalisation terminée en 1871).

Les vues hygiénistes des Bruxellois du 19e siècle étaient justifiées, en fonction des connaissances scientifiques et des moyens techniques de l'époque. Mme Liliane Vire, en évoquant Bruxelles (1966) nous rapporte ceci :

... “ le manque absolu, la mauvaise construction ou le curage imparfait des égouts, la construction vicieuse des fosses d'aisances ; l'insuffisance de l'eau pure pour les usages domestiques ; l'infection du sol et, comme conséquence, la viciation de l'eau des puits, etc... ”

Lavedan a dit : “ l'histoire des grandes villes du XIXe siècle est celle d'une maladie ”. C'était pour porter remède à cette maladie que les gouvernements allaient prendre soin de la santé des habitants : l'hygiène publique était née et les premiers moyens mis en œuvre pour lutter contre l'insalubrité.

On estime à plus de 3.000, le nombre de décès dûs au choléra en 1866 à Bruxelles. En 1869, d'après J.M. Martens, ...c'était le typhus qui sévissait :

“ cette année-là, il y eût 652 victimes du typhus dans la capitale de la Belgique ; Bruxelles a été la première ville de l'Occident industrialisé où le rapprochement entre la qualité de l'eau de boisson et le danger d'épidémie a été fait, et cela avant les découvertes scientifiques dans le domaine de l'épidémiologie (documents de février et mars 1852 de la Commission médicale du Brabant) ”.

Donc par souci d'hygiène, Bruxelles a confiné ses cours d'eau sous terre, a remblayé les beaux bassins du port urbain de Ste Catherine, a englouti la Senne dont le poète Charles Baudelaire disait :

“ La Senne ne pourrait, tant ses eaux sont opaques, réfléchir un seul rayon du soleil le plus ardent ”.

La Ville était empoisonnée par ses eaux usées !

Dès 1871, Bruocsella, la cité de l'iris jaune n'est plus... ne survivent que des vestiges de nature en zones humides, que de petites colonies d'iris aux berges des étangs artificiellement recréés sur les traces de nos belles vallées humides.

Bruxelles veut cependant garder mémoire de l'iris jaune !.

Remerciements

L'auteur remercie particulièrement le Dr M. Da Camara-Smeets qui a assuré la coordination des publications et fourni une partie de la documentation et M. J. Lebon, ancien documentaliste à l' I.R.Sc.N.B., pour les cartes et documents historiques transmis.

Bibliographie

- ARCHIVES D'ARCHITECTURE MODERNE, 1997. Bruxelles et la Senne. Exposition présentée à la Grande Ecluse à Bruxelles, (22.11.1997 - 22.3.1998).
- LEMAIGRE, Gh., 1979. La tour d' Eggevoord. *La Maison d' Hier et d' Aujourd' hui* ,41 .
- GODARD, M.F. & al., 1991. Itinéraire des zones humides bruxelloises, 52 km. autour de Bruxelles, à la découverte d'espaces semi-naturels humides. *Hommes et Paysages 17*, Société Royale de Géographie.
- GALESLOOT, L., 1880. Essai sur l'origine, l'ancienneté et le nivellement de nos chemins ruraux et sur leur contemporanéité avec nos grands étangs. *Bulletin des Commissions royales de l'Archéologie* 19e année, 118pp.
- GODEFROID, S. et SAINTENOY-SIMON, J., 1997. Les espèces végétales des zones humides de la Région bruxelloise et leur cartographie. *Colloque Zones humides, Bruxelles janvier 1997*: 51-66.
- HEGENSCHEIDT, A., 1929. Le site de l'agglomération et de la banlieue bruxelloise. *Bulletin Société royale belge de Géographie*. 53e année, fascicule 2, 100pp
- MARTENS, J.M., 1983. La Viticulture en Belgique : Vues historiques et prospectives. *Parcs nationaux ,Bull. Ardenne et Gaume*, XXXVIII, fasc 1 et 2.
- SYMOENS, J.J., 1997. Les zones humides : pourquoi les conserver ? *Colloque Zones humides, Bruxelles janvier 1997* : 5-18.
- VIRE ,L., 1966. La distribution publique d'eau à Bruxelles (1830 - 1870). U.L.B. - Thèse de licence en Histoire, 334pp.

Jean-Marie Martens (Groupe de travail MAMMIFERES)
 Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
 Section Évaluation biologique
 rue Vautier, 29
 1000 Bruxelles